

ÉCONOMIE

Prix Audace pour une paysagiste marnaise

MUIZON Béatrice Bourgery, paysagiste spécialisée dans les études écologiques, gagne le concours.



Béatrice Bourgery, fondatrice de l'auto-entreprise Jardin Réve, tient l'une de ses maquettes. Lena Levasseur

Il y a ceux qui mènent de grands projets pour l'environnement et puis il y a ceux, comme Béatrice Bourgery, qui optent pour la méthode du colibri en apportant humblement leur pierre à l'édifice. Son travail de paysagiste écologique a été reconnu lors du seul concours dédié aux auto-entrepreneurs, le prix de l'Audace. Coup de projecteur sur la visée de l'engagement de cette paysagiste, pour laquelle un jardin bien pensé écologiquement doit pouvoir se passer de l'intervention de l'homme...

Quel est l'objet de votre travail ?

Avant tout, je conçois et propose des aménagements pour le jardin de particuliers comme d'entreprises. Mais je tiens à mener en plus de cela des études paysagères écologiques. Que cela soit un jardin contemporain ou de la permaculture, je m'attache à la provenance des matériaux et des plants.

Dans l'idéal, je fais appel à des pépiniéristes locaux et je choisis des plantes qui sont adaptées au terrain, à la faune et à la flore, de

façon à ce que l'aménagement soit le moins artificiel possible.

Quels clients font appel à vos services ?

Il y a ceux qui sont mordus d'écologie et qui veulent même parfois être en autoconsommation. Je leur donne des astuces en plus pour entretenir le jardin en récupérant les « déchets » des autres comme le foin des centres équestres pour faire du paillage. J'ai aussi des clients qui ne connaissent rien à ma démarche et qui font appel à mes services car j'ai une page web. Mais ils n'échappent pas à l'écologie pour autant !

Bien sûr, je ne leur impose pas la permaculture mais je prévois

une place pour le compost.

Comment transmettez-vous votre vision environnementale ?

Je n'impose rien mais j'essaie de faire de la prévention en faisant preuve de pédagogie. Je guide les personnes dans leur rapport avec l'environnement.

Une fois que tout est mis en place, si le propriétaire débarque avec son désherbant, mon étude paysagère écologique n'aura eu aucune utilité. C'est donc tout un travail en amont pour tenter de les sensibiliser et faire changer le regard des gens sur le jardin. ■

Propos recueillis par LENA LEVASSEUR

Pour plus d'informations : <http://www.jardin-reve.fr/>

UN PARCOURS ATYPIQUE

La triomphante Béatrice Bourgery n'est pas passée par une formation classique pour créer son auto-entreprise, Jardin Réve. En effet, la lauréate n'a pas fait d'école de paysagiste. Après des études d'agronomie, elle rejoint IBM (International Business Machines Corporation), une entreprise implantée dans le domaine de l'informatique. Attirée par le métier de paysagiste, elle suit alors des formations en ligne et approfondit son sens du dessin avec des cours d'art plastique. Il y a neuf ans, elle se lance dans le milieu et crée son entreprise en mettant l'accent sur la visée écologique. Ses années de travail sont enfin récompensées et reconnues cette année avec le prix Audace. La souriante paysagiste confie à ce sujet : « Je ne vais pas m'arrêter là, je ne cesse d'apprendre et d'évoluer dans mon métier ! »